

Enchères / Saint-Martin / Anse Marcel

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

19 septembre 2025



Annonce n°2025/09/13

Doss n° 20231345- LRM/KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE TERRE, au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE

TERRE aura lieu une adjudication LE LUNDI 17 NOVEMBRE 2025 à 15h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situé sur la collectivité de **SAINT MARTIN** (97150), dans un ensemble immobilier à usage hôtelier touristique, et d'habitation au lieudit Anse Marcel et cadastrées sous les parcelles sous les relations suivantes :

SECTION / NUMERO / LIEUDIT / CONTENANCE

AT / 273 / Anse Marcel / 01ha 75a 13ca

AT / 276 / Anse Marcel / 00ha 00a 98ca

AT / 279 / Anse Marcel / 00ha 61a 85ca

Les présentes portent sur les lots VINGT-NEUF (29) et ONZE (11)

Le lot 11 est une unité d'hébergement avec les 601/100000èmes.

Le lot 29 est un appartement avec les 590/100000èmes.

Les deux biens comprennent une grande pièce de vie contenant un espace

nuit, un espace cuisine, un espace séjour-salle à manger, un espace salle de bains, un WC, un balcon, une terrasse couverte. Le tout pour une superficie approximative de 34,12 m².

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le LUNDI 17 NOVEMBRE 2025 en deux lots sur les mises à prix de :

LOT N° 11 : SOIXANTE DIX MILLE EUROS (70 000 €)

LOT N° 29 : QUATRE VINGT MELLE EUROS (80 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 18 septembre 2025

Signé : La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON &

ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON